

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE RASMAN INDUSTRIE » en abrégé « ERI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon-Zone industrielle- en face de CIMAF, Lot 1, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE RASMAN INDUSTRIE » en abrégé « ERI »

Objet : Imprimerie générale,
-Production, Transformation et distribution de produits divers,
-Prestations diverses,
-Import-Export. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon-Zone industrielle- en face de CIMAF, Lot 1, Ilot 2

Dirigeant(s) M COMPAORE RASMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05673 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38930/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

